

Communiqué



MES COURSES
EN **ARDENNES**
.FR

Mes courses en Ardennes : devenez adhérent !

**Vous êtes producteur, commerçant, artisan ardennais ?
Adhérez gratuitement à la plateforme
mescoursesenardennes.fr et vendez directement vos produits
aux consommateurs, en toute sécurité.**

Dans le contexte de confinement actuel, le Conseil départemental se mobilise. Il lance avec le soutien de la Chambre Economique (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture), la plateforme **mescoursesenardennes.fr**. Cette place de marché numérique est destinée à faciliter les échanges entre consommateurs d'un côté, et producteurs, commerçants, artisans de l'autre. Sa mise en service est prévue le vendredi 3 avril 2020.

POUR QUI ?

Réservée exclusivement aux entreprises ardennaises, la plateforme Mes courses en Ardennes permet de référencer et de vendre les produits directement aux consommateurs.

POURQUOI ?

Pendant cette période de crise sanitaire, la plateforme va vous permettre de vendre vos produits, en limitant les contacts physiques et vous permettre de continuer à travailler. Dans un premier temps, cette plateforme est ouverte, avant tout, aux achats de première nécessité (alimentaire...), selon la liste éditée par le Gouvernement. Elle sera amenée à évoluer. Avantages : accroître sa visibilité & bénéficier de la dynamique du commerce numérique.

QUELLES CONDITIONS ?

L'adhésion à la plateforme est gratuite. Aucune commission ne sera prélevée par le Conseil départemental sur vos ventes réalisées en ligne. 1% sera prélevé liées aux commissions bancaires. Les modalités de retrait des achats sont à fixer entre vous et votre client.

COMMENT CA FONCTIONNE ?

Le Département assure la mise en place de la plateforme et son fonctionnement pour une durée d'un an. Le Conseil départemental et les Chambres consulaires seront à votre disposition pour vous accompagner dans l'appropriation de l'outil.

De votre côté, vous devez vous munir de la liste de vos produits prêts à la vente, munie de photographies et de prix.

UN INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE A VOTRE ECOUTE :

Pour vous aider, des interlocuteurs seront à vos côtés pour permettre l'enregistrement des produits et ainsi créer votre boutique virtuelle sur « mescoursesenardennes »

UNE QUESTION, DES PRECISIONS ?

- Conseil départemental : coralie.jacquesson@cd08.fr - Tél : 06 48 57 08 36.
- Chambre de Commerce et d'Industrie : l.sattezi@ardennes.cci.fr - Tél : 03.24.56.62.65
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat : entreprise@cma-ardennes.fr - Tél : 03.24.56.81.85
- Chambre d'Agriculture : e.louesdon@ardennes@ardennes.chambagri.fr - Tél : 03.24.36.64.46